

Propriétaire-Gérant: ALFRED REBOUX

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

Propriétaire-Gérant: ALFRED REBOUX

ANNONCES: la ligne... Réclames... Faits divers...

Les abonnements et les annonces sont reçus à Roubaix, au bureau du journal, à Lille, chez M. QUARRÉ, Libraire, Grande-Place; à Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITTE et C<sup>o</sup>, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, (place de la Bourse); à Bruxelles, à l'Imprimerie de PUBLICITE.

BOURSE DE PARIS DU 7 JUIN 1878 Cours à terme de 1 h. 07 communiqués par MM. A. MAIRE et H. BLUM, 60, rue Richelieu, Paris.

Table with columns: VALEURS, Cours du jour. Rows include Rente 3 0/0, Rente 5 0/0, Italien 5 0/0, Act. Nord d'Espagne, etc.

BOURSE DE PARIS (Service gouvernemental) 7 JUIN

Table with columns: VALEURS, Cours du jour. Rows include 3 0/0, 4 1/2, Emprunts 5 0/0, etc.

Service particulier du Journal de Roubaix

Table with columns: VALEURS, Cours du jour. Rows include Actions Banque de France, Société. gén., Crédit foncier de France, etc.

DÉPÊCHES COMMERCIALES

New-York, 7 juin. Change sur Londres, 4.84 50; change sur Paris, 3.15 50. Valeur de l'or 100.7/8. Café good fair, (la livre) 16, 16.1/4. Café good Cargoes, (la livre) 16 3/4. 1/7. Marché ferme. Dépêches de MM. Schlagdenhaufen et Co représentés à Roubaix par M. Balleux-Grymonoz: Havre, 7 juin. Ventes: 1,000 b., marché ferme. Liverpool, 7 juin. Ventes: 12,000 balles. Marché ferme. New-York, 7 juin. Recettes 10,600 b. New-Orleans low middling 81 1/2. Savannah 77 1/2.

ROUBAIX, le 7 JUIN 1878

Bulletin du jour

Au début de la séance de la Chambre, le président a annoncé que M. Waddington, ministre des affaires étrangères, lui avait communiqué l'invitation adressée au gouvernement français d'assister au Congrès, et la réponse qui a été faite à cette invitation. M. Waddington a annoncé ensuite, sur une interpellation, qu'il exposerait aujourd'hui, devant la Chambre, la politique que la France se propose de suivre dans le règlement, par le Congrès, de la question d'Orient. D'après la Liberté, cette déclaration, très-énergique et très-nette, insistera sur le rôle éminent pacifique et médiateur de la France, vouée désormais aux œuvres de la paix, et n'ayant plus d'autre souci que de chercher sa véritable grandeur dans le travail, dans l'union des classes entre elles, et aussi dans un accord avec les divers Etats de l'Europe.

La discussion du traité de commerce avec l'Italie a occupé le reste de la séance. Le gouvernement propose, comme on sait, de voter le traité sans lui donner de durée fixe, avec la faculté pour chacun des contractants de le dénoncer à toute époque, en prévenant douze mois à l'avance. En outre, on excepte de la convention les fils et tissus, qui restent soumis au régime de la nation la plus favorisée.

Plusieurs orateurs, notamment M. Peulevey, ont combattu le traité, qui, même avec ces restrictions, est désastreux pour la France. La discussion continuera aujourd'hui, et nous voulons espérer que la majorité, échappant à l'impulsion libre-échangiste de M. Gambetta, repoussera les conclusions du gouvernement.

Le Sénat a adopté divers projets inscrits à son ordre du jour, notamment celui des pensions aux veuves de militaires et de marins, puis la séance a été levée.

Le journal la République française et l'industrie

La discussion qui se poursuit aujourd'hui à la Chambre sur le traité de commerce franco-italien a une importance capitale, en ce que la question sera ainsi posée: Y a-t-il lieu pour la France de conclure des traités de commerce? Doit-elle, au contraire, reprendre et garder à l'avenir la libre disposition de ses tarifs douaniers? Nous ne reproduirons pas les critiques que nous avons déjà énoncées contre le danger d'un précédent qui engagerait la politique commerciale de notre pays. Nous voulons insister sur ce point: ouvrir des négociations à l'effet de modifier le traité « signé le 6 juillet 1877, » c'est contracter vis-à-vis du cabinet de Rome l'engagement de conclure un traité, c'est assurément accepter le principe de ce traité.

C'est, du même coup, donner à toutes les puissances le droit de venir dire à notre gouvernement: La France s'est engagée à conclure un traité de commerce avec l'Italie, vous ne pouvez pas

refuser d'en négocier un avec nous; vous ne pouvez pas, tout au moins, refuser de nous étendre le bénéfice des stipulations acquises à l'Italie. Quand on se souvient que le gouvernement anglais a pensé, un jour, à invoquer la clause de la nation la plus favorisée et à revendiquer pour les produits anglais la franchise accordée par la France aux produits de la principauté de Monaco, on peut s'en rapporter à la diplomatie pour faire porter fruit à la résolution que la commission propose en la croyant inoffensive.

A nos yeux, la conduite la plus logique et au même temps la plus prudente et la plus conforme aux intérêts français serait le rejet ou l'ajournement indéfini du traité. Mais la majorité osera-t-elle se soustraire à l'influence de M. Gambetta? L'inspiration des gauches est, on le sait, un partisan déclaré du traité, et ses sympathies sont loin d'être d'accord avec les intérêts de nos manufacturiers et de nos ouvriers.

Son journal, en effet, continue avec acharnement sa campagne contre le rapport de M. Ancel: il ne discute même plus les chiffres irrécusables recueillis par l'honorable sénateur et se contente à défaut de raisons, d'épicer sa polémique de brocards déplacés. En voici un échantillon:

« Les industriels sont en souffrance, sans aucun doute, mais qu'ils n'ont plus les revenus auxquels ils étaient accoutumés; mais sont-ils dans l'indigence, au point d'avoir droit aux secours proposés? Non, évidemment. Et plus loin: « Qu'est-ce qu'un droit de 20 c. sur une chemise de coton? disent les filateurs. C'est quelque chose pour le pauvre qui les paye, et pourquoi? Pour faire un revenu de 25 et 30 0/0, c'est-à-dire de plusieurs centaines de mille francs, au filateur. Une telle injustice se fait intolérable. »

« Nous comprenons fort bien que cet heureux filateur demande à grands cris le rétablissement des tarifs dont il doit profiter plus que tout autre. Avec cela, il se dit qu'il ne faut désintéresser dans le débat et le suit Vincent-de-Paul! »

Lorsque les manufacturiers réclament la protection, ce n'est pas d'après la République française, au relèvement des tarifs qu'il faut conclure.

« C'est à un secours direct, aux dépenses des contribuables, accordé aux entreprises qui ne font pas leurs frais, et à d'autres semblables. Ce secours pourrait être distribué promptement aux véritables pauvres, à la condition, bien entendu, de justifier de leur pauvreté. »

Et poursuivant son idée, la République française propose de distribuer les secours individuellement, « après enquête et justification de besoins ».

« Nous voudrions, dit M. Gambetta par l'organe de son journal, appeler les choses par leur nom et ouvrir un bureau de bienfaisance industrielle; nous ne voudrions en aucun cas imposer aux pauvres consommateurs une contribution dont nous ne connaîtrions pas l'importance, pour en attribuer le montant, non à des besogneux, mais à des millionnaires. Est-ce assez complet? Peut-on pousser plus loin la cruauté du sarcasme à l'égard d'industries dont la situation est unanimement reconnue critique? Nous avons voulu mettre ces citations sous les yeux de nos lecteurs et particulièrement de nos industriels, afin qu'ils puissent prendre, dans cette façon de combattre le rapport de M. Ancel, la mesure de l'intérêt sympathique que sont disposés à leur accorder les chefs de la démocratie républicaine.

L'attentat contre l'empereur d'Allemagne

On lit dans le Temps: « Nous sommes en mesure de communiquer à nos lecteurs quelques nouveaux détails sur la personne de Nobiling.

Nobiling s'est livré pendant l'hiver et le printemps de 1877, à Dresde, à des exercices de tir suivis. On pourrait être tenté de voir dans ce fait l'indice d'un plan prémédité de longue date. Mais la personne qui nous fournit nos renseignements et qui a été intimement liée avec Nobiling, bien qu'elle ait prouvé dans de nombreuses publications qu'elle appartient à des tendances politiques et sociales opposées, ne croit pas que cette interprétation puisse être admise. Nobiling était chasseur passionné, et il était d'avis qu'un disciple de saint Hubert devait s'entretenir constamment la main.

Les exercices auxquels il s'est livré à Dresde, il les a faits au polygone situé près de cette ville: un beau jour, ses amis le virent parcourir quelques rues de Dresde avec une planche, monter dans une voiture avec sa planche et sortir de la ville. Il dressa sa planche au polygone et la visa jusqu'à ce qu'elle fût criblée de coups. Et ainsi de quelques autres planches. C'était avant le voyage qu'il entreprit en Angleterre, en France, en Suisse et en Autriche, et dont nous avons déjà parlé. Nobiling était une nature méfiante: dès que l'idée de faire le voyage fut arrêtée dans son esprit, il parvint à convaincre de la nécessité de perfectionner son habileté au tir, et de se munir de plusieurs revolvers et de quelques poignards afin de pouvoir se défendre à l'occasion. Même en Allemagne et durant les voyages qu'il a fait l'année dernière de Dresde à Leipzig et de Berlin à Leipzig, il était toujours muni de ses armes. Le fusil Dreyses qui a été trouvé chez lui, il l'a acheté également l'année dernière, à la fabrique de Semmerda.

La pièce que Nobiling a habitée au n° 18, sous les Tuilleries, est assez vaste; deux fenêtres donnent sur la promenade. La personne qui nous donne ces renseignements l'a habitée, au commencement de cette année, pendant trois jours.

Nobiling, nous l'avons dit, a les traits assez fins et distingués, la figure ouverte. Mais sa personne ne faisait pas, surtout au premier abord, une impression séduisante ni imposante. Il se montrait toujours très réservé, et un peu de gauche dans le maintien indiquant qu'il n'avait pas l'habitude du monde et qu'il vivait dans la solitude. Des entretiens répétés prouvaient seulement qu'on avait affaire à un homme instruit et intelligent.

Dans la conversation et dans ses lettres, il affectait de supprimer la particule des personnes de la noblesse dont il parlait, afin de rendre témoignage de ses sentiments politiques. Mais sa vanité dont nous avons déjà parlé, l'empêchait d'être toujours fidèle à la logique de ses convictions; il ne dissimulait pas le plaisir qu'il éprouvait à pouvoir fréquenter à Berlin quelques députés ou savants appartenant à des familles de la noblesse. Il témoignait la reconnaissance à la personne qui nous donne ces renseignements toutes les fois qu'elle l'introduisait auprès d'une personne haut placée ou dont le nom était orné de la particule.

Cette même personne n'est pas en mesure de nous donner des indications très précises sur le quantum des revenus dont disposait Nobiling. Elle considère cependant comme hors de doute qu'ils étaient assez considérables pour le préserver des soucis matériels. Nobiling, d'ailleurs, était loin d'être un dissipateur ou un viveur. Notre correspondant lui posant un jour un argument ad hominem, lui proposa de partager sa fortune entre ses coreligionnaires politiques pauvres, de la mettre au service de l'humanité souffrante.

« A quoi bon, répondit Nobiling, si je n'étais tout seul à opérer le partage? Ah! si jamais on se décide à opérer le partage général, je ne m'y refuserai pas, soyez en sûr. — Le mal est, lui répliqua son interlocuteur, que tous nos amis pensent comme vous. Ils attendent tous qu'un autre commence, et tous ils se refusent à donner l'exemple du sacrifice. D'où vient donc que, dès qu'on vous invite à mettre vos doctrines en pratique à vos propres risques et périls, vous reculez? »

A ces observations, Nobiling ne répondait que par le silence. Même mutisme, quand on lui montrait la contradiction qu'il y avait entre ses doctrines et le jeu de la loterie, auquel il se livrait. Nobiling n'a jamais brillé par sa générosité envers les pauvres.

Pour compléter ses notes sur la vie et le caractère de Nobiling nous devons ajouter qu'au cours de 1876-1877, il a songé un instant à entrer dans la carrière du professorat; il paraissait ambitionner une chaire d'économie politique au Polytechnicum de Dresde.

Nous avons dit qu'un des frères de Nobiling faisait de l'agronomie en Saxe. Il est douteux qu'il appartienne également à la tendance socialiste, ainsi que l'ont annoncé certains journaux.

Notre correspondant nous a invités, hier, à nous délier de la nouvelle de prétendus aveux relatifs à un complot, qui aurait échappé à Nobiling dans une conversation avec sa mère et le procureur Tessenlof. Il estimait que ces aveux, si eux y avait, devaient se réduire à quelques paroles incohérentes dictées par le délire. La Gazette nationale de Berlin confirme aujourd'hui pleinement cette supposition, en annonçant que les récits relatifs à des aveux sont de pures inventions.

Les dépêches et les journaux de Berlin nous apportent aujourd'hui la nouvelle d'arrestations qui ont été opérées dans plusieurs villes allemandes, à la suite de certains propos tenus la veille de l'attentat par des ouvriers, propos d'où il résulterait que ces ouvriers, prédisaient une tentative criminelle à très-brief délai. On ne peut prévoir ce que l'instruction judiciaire réservera à cet égard. Mais il faut se garder de tirer des conclusions aventureuses de certaines paroles imprudentes qui ont pu être réellement prononcées. Une certaine fermentation règne dans les cercles socialistes en Allemagne, surtout depuis l'attentat de Hœdel, et des paroles menaçantes ont pu être prononcées par certains individus, sans qu'on soit autorisé à en conclure qu'il existe en Prusse une conspiration organisée.

Le même journal a reçu la dépêche suivante: Berlin, 6 juin, 11 h. 5 m. Le régence du prince impérial d'Allemagne devant n'être que temporaire et émanant de la volonté du souverain, la

convocation du Reichstag et du Landtag n'est pas nécessaire.

La population continue à artêter tous les individus qui prononcent des paroles offensantes contre l'empereur. Ces arrestations se multiplient dans des proportions considérables.

C'est à la suite de discussions politiques dans la rue que ces faits de lésion se produisent, mais ils sont pour la plupart le résultat d'un malentendu. Ainsi, à Berlin, un jeune élève du corps des cadets s'est vu accusé par la foule d'avoir tenu un propos inconvenant dont il était innocent et dont il n'a pas eu de peine à se justifier. Le même fait s'est produit pour un étudiant en droit.

L'empereur est toujours sans fièvre. Les douleurs au bras droit ont presque disparu.

L'empereur parle déjà de ce qu'il fera lorsqu'il sera guéri. Toujours confiant en l'amour de son peuple, il dit qu'il continuera, comme par le passé, ses promenades en voiture découverte et non en voiture fermée.

Lorsqu'il a revu le prince de Bismarck, qui a laissé pousser toute sa barbe durant sa dernière maladie, il s'est mis à plaisanter le chancelier.

Londres, 6 juin.

On télégraphie de Berlin au Times: « Le prince impérial d'Allemagne a pris la direction des affaires de l'Etat. » De son côté, le Morning Post reçoit le télégramme suivant daté également de Berlin:

« L'empereur Guillaume a sanctionné la publication d'un ordre par lequel le prince impérial d'Allemagne est investi des pouvoirs de la couronne. »

Le Tagblatt dit que la police a entre les mains la photographie de la personne qui a adressé de Paris à Nobiling, la lettre saisie à Berlin. On aurait trouvé, en outre, chez la maîtresse de Nobiling, le portrait d'un homme à la physionomie distinguée, que la police recherche actuellement. La mère de Nobiling a déclaré que son fils fréquentait un personnage connu, dont il n'a jamais voulu dire le nom.

On donne à Nobiling du bouillon et du lait. Lorsque le meurtrier toussait, une partie de sa cervelle sort par l'ouverture qu'il s'est faite au crâne.

Si la toux devient plus forte, il est probable, assure-t-on, qu'elle occasionnera la mort du meurtrier. Nobiling n'ouvre les yeux que par moments et montre une apathie complète.

Les médecins ont extrait avant-hier à Nobiling une balle. On ne désespérerait pas tout à fait de sa guérison.

La presse socialiste désavoue le meurtrier. L'amiral Batech et son état-major ont reçu ordre de rentrer à Wilhelmshafen.

Le propriétaire du Linden Hôtel, qui avait été blessé, comme on se rappelle, à la suite d'une opération. On a été obligé de lui extraire le maxillaire inférieur. Cette horrible opération lui fera inévitablement perdre l'usage de la parole.

Berlin, 6 juin. 4 heures 30, soir. L'empereur mange avec quelque appétit; aucun changement n'est survenu du reste depuis la matinée.

Feuilleton du Journal de Roubaix du 8 JUIN 1878.

CIRCASSIENNE

PAR LOUIS ENAULT

LA CIRCASSIENNE

Au bruit que firent les nouveaux venus, il releva la tête, qu'il tenait penchée sur sa poitrine, et instinctivement il tourna de leur côté ses yeux sans lumière.

— Mon père! s'écria Zuléika, après avoir contemplé un moment le vieillard en silence.

Lui se leva, et tendant vers la jeune fille ses deux bras tremblants: — Zuléika, mon enfant, ma fille! est-ce toi qui viens après si longtemps? s'écria-t-elle, avec des larmes dans les yeux et dans la voix.

— Oui, mon père! oui, ne me reconnais-tu pas? fit l'esclave d'Edem, qui tomba sur le sein du vieillard, et qui s'y pressa. Comme si elle eût voulu s'y blottir et s'y cacher tout entière.

Et, tout en parlant, elle couvrait de baisers et de larmes sa barbe, ses cheveux et son visage.

— Ah! ma fille, dit l'avengle avec un sanglot, te savoir, te sentir si près de moi, et ne pouvoir contempler tes beaux traits, est-il un plus grand supplice pour un père.

— Ne me vois-tu pas avec le cœur? dit Zuléika en serrant ses mains.

Quand cette effusion de tendresse, qui mêlait les larmes aux délices, se fut apaisée, et que les douleurs et les ravissements se furent suffisamment échangés entre le père et la fille.

— Entrons dans la maison, fit le vieillard, nous y serons plus à l'aise.

— Je le veux bien, dit Zuléika; nous marchons depuis deux jours et une nuit; la nuit m'a paru longue, et je ne demande qu'à me reposer.

Elle fit un signe à Rahel, qui n'avait pas encore prononcé une parole, et chacune d'elles prit un des piquets que les cavaliers arabes avaient, en se retirant, laissés à l'entrée de l'enclos, et toutes deux suivirent l'avengle dans l'intérieur de sa maison.

— Il me semble que tu n'es pas seule dit à sa fille l'avengle chez qui la nature, bienveillante et bonne jusque dans ses sévérités, remplaçait par la subtilité des autres sens, la grande lacune que la vue absente laissait chez lui.

Et, tout en parlant, avec un instinct qui semblait infailible, il tourna la tête du côté de la pièce où se trouvait Rahel, qui, debout et immobile, attendait silencieusement qu'on lui eût fait savoir ce qu'on attendait d'elle.

— En effet, répondit Zuléika, j'ai

amené avec moi la fille d'un grand chef dans la montagne lointaine, où je fus jadis conduit et vendu comme esclave. Yacoub est son nom, et Rahel est le nom de ma jeune maîtresse...

— De ton amie! fit Rahel, car, depuis longtemps déjà, il n'y a plus entre nous ni maîtresse ni esclave.

— Mon amie! dit Zuléika, avec un regard humide, qui remerciait Rahel de cette bonne parole.

— La maison est petite, dit le vieillard, avec une dignité dont Rahel fut frappée; mais elle est toujours ouverte aux hôtes que Dieu lui envoie, et que ma fille lui amène.

Rahel remercia.

Le vieil O-man, — ainsi s'appelaient le père de Zuléika — tendit à la fille d'Yacoub une main dans laquelle celle-ci laissa tomber la sienne.

— Je ne sais point, mon enfant, quel motif te conduit chez nous, et je ne te le demande pas, fit le père de Zuléika; sache seulement que tu es ici chez toi, comme dans la maison d'Yacoub, ton père.

Osman se laissa tomber sur un siège que l'on avait soin de laisser toujours à la même place, et vers lequel il se dirigeait aussi sûrement que s'il l'avait pu voir, et il demanda à sa fille par quel concours d'heureuses circonstances elle était revenue chez lui.

Zuléika le mit rapidement au fait de la situation. Elle lui dit comment, après avoir été enlevé par ces écumeurs du désert qui rôdent sans cesse sur le bord

des douars et sur la lisière des oasis, elle avait été emmenée bien loin, bien loin; puis vendue comme esclave, malgré ses prières et ses cris, à des marchands qui s'en allaient vers le nord.

Après avoir passé entre bien des mains, comme une marchandise qui ne peut refuser l'acheteur, elle était tombée au pouvoir du père de Rahel, qui n'avait jamais fait peser lourdement sur son cou le joug de l'esclavage. Plus tard, elle était revenue vers le sud, avec son ancienne maîtresse, esclave à son tour.

Mais, grâce à la protection des puissantes amies de celle-ci, elles avaient pu s'enfuir de la maison de leur dernier maître, Edem-pacha, gouverneur de Jérusalem, qui leur préparait des traitements indignes, et qui voulait les reprendre à tout prix.

Et maintenant, poursuivit Zuléika, maintenant que j'ai trouvé un asile et une protection chez les miens, je demande à garder près de moi celle qui m'a sauvée, jusqu'au jour, trop prochain sans doute, où ceux qui l'ont déjà délivrée une première fois pourront enfin lui assurer un sort digne d'elle.

— Qu'elle repose en paix sous mon toit, dit Osman: il a toujours protégé ceux qui sont venus lui demander asile.

Zuléika ne put s'empêcher de sourire, en voyant la Circassienne s'attaquer à des œuvres serviles, avec ses mains de reine, depuis si longtemps oisives. Elle la laissa faire, cependant, parce qu'elle devinait bien qu'en ce moment elle avait besoin de distraire et d'occuper sa pen-

sée. Quant à elle, son activité un peu fivreuse s'exerçait sur toutes choses à la fois. Elle cherchait les objets familiers à son enfance, et ne les voyait plus à la place accoutumée, elle fouillait toute la maison pour les retrouver.

De temps en temps, elle s'approchait de son père, et lui prodiguait la douceur de ses paroles et de ses caresses, lui donnant sur sa vie passée mille détails dont le vieillard se montrait avide, et l'interrogeant à son tour sur ces événements intimes qui sont l'histoire des familles.

Ce fut ainsi qu'elle apprit que son unique sœur était mariée, de l'autre côté du Jourdain, et que, de ses trois frères, deux vivaient au loin, et qu'un seul, Ali, l'aîné de tous, vivait maintenant près de son père, dans cette maison jadis remplie d'enfants, de gaieté, de rires joyeux, frais et sonores... aujourd'hui vide et silencieuse.

Le père de famille, abimé dans ses douloureux souvenirs, achevait à peine son récit, quand la porte de la maison s'ouvrit brusquement.

Un homme entra.

Il était dans toute la force, et aussi dans tout l'éclat de la jeunesse. Sa mine haute et fière et son œil noir qui jetait de sombres éclairs, indiquaient l'être audacieux prêt à toutes les luttas. Ses joues aux promesses saillantes, maigres, bronzées, noires des âpres caresses du soleil, étaient parées de plus blanches dents aiguës et fines, plus rouges ses lèvres épaisses, fortement arquées. Un

grand chapeau en feutres de palmier, assez grossièrement travaillé, aux larges ailes, à la forme haute et comique, assez semblable à ceux que l'on voit sur la tête des rudes moissonneurs de la Kabylie, qui viennent louer leurs bras, chèque été, aux colons algériens, couvrait son front d'une ombre qui descendait jusqu'au bas de son visage.

Ali jeta ce chapeau dans un coin avec un geste brusque, et laissa voir ainsi une tête singulièrement énergique. Il tenait encore à la main la faucille avec laquelle, pendant de longues heures, et sous le poids du jour, il avait coupé sur les sillons brûlants l'orge et le dourah.

Il la suspendit à un clou planté dans la muraille, et déposa dans un grand vase de terre une provision de dattes fraîches qui l'apportait dans un panier de son machlah (1).

Quand tout cela fut fait, et en moins de temps que nous n'en mettons à le dire, le jeune homme s'avança vers son père, comme pour lui rendre compte de sa journée.

Ce fut à ce moment qu'il aperçut pour la première fois les deux femmes, qui, à son entrée dans la pièce, en avaient gagné, avec une sorte de crainte instinctive, le coin le plus reculé. Le regard d'Ali glissa légèrement sur Zuléika — c'était elle qu'il avait rencontrée tout d'abord — puis il arriva jusqu'à la fille d'Yacoub, et s'arrêta sur elle.

(1) Sorte de manteau que l'Arabe de la mer Noire ne quitte jamais hors de sa maison. (A suivre.)